



TENDER AMENDMENT

RETURN BIDS TO:

Procurement Hub
Fisheries and Oceans Canada
200 Kent Street
Ottawa, ON
K1A 0E6

Attention: Nicole Levesque-Welch

The referenced document is hereby amended: unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the contract remain the same.

Issuing Office:

Procurement Hub
Fisheries and Oceans Canada
200 Kent Street
Ottawa, ON
K1A 0E6

MODIFICATION D'APPEL D'OFFRES

RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Centre d'approvisionnement
Pêches et Océans Canada
200 rue Kent
Ottawa (ON)
K1A 0E6

Attention: Nicole Levesque-Welch

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Centre d'approvisionnement
Pêches et Océans Canada
200 rue Kent
Ottawa (ON)
K1A 0E6

Title:		
Mise à niveau de la salle électrique et de la génératrice de secours, l'écloserie de la rivière Puntledge, Courtenay (C-B)		
Solicitation No.: / N° de l'invitation : FP802-200009	Amendment No.: / N° de modification de l'invitation : 001	Date: 3 février 2020
Client Reference No. / No. de référence du client(e) F1700-195755		
Solicitation Closes: / L'invitation prend fin :		
At: 02:00 PM	On: 7 février 2020	Time Zone: HNE (Heure Normale de l'Est)
Address Inquiries to: / Adresser toute demande de renseignements à :		
Nicole Levesque-Welch		
Telephone No.: / N° de téléphone : 343-542-5840	Email Address: / Courriel : nicole.levesque-welch@dfo-mpo.gc.ca	
TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print) À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Address - Adresse		
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Title - Titre		
Signature		Date



MODIFICATION 001

Cette modification vise à repousser la date de clôture et à répondre aux questions soumissionnées en réponse de l'appel d'offres FP802-200009:

A. DATE DE CLÔTURE DE L'APPEL D'OFFRES

La date de clôture de l'appel d'offres no FP802-200009, dont le sujet était Mise à niveau de la salle électrique et de la génératrice de secours, l'écloserie de la rivière Puntledge, Courtenay (C-B), est repoussée du 5 février 2020 au 7 février 2020 à 14h00, heure normale de l'Est (HNE).

B. QUESTIONS ET RÉPONSES

Questions sur la génératrice fournie par le maître de l'ouvrage :

- Q1. Quelle est la capacité (en gallons US ou en litres) du réservoir de la nouvelle génératrice?
- A2. La capacité du réservoir est de 2 275 litres (600 gallons US)
- Q2. L'entrepreneur est-il responsable de l'expédition ou est-ce que la génératrice sera livrée FAB au chantier ou sur la plateforme?
- R2. La génératrice sera entreposée sur place à l'écloserie. Elle devra être déplacée du stationnement à proximité jusqu'à la plateforme fournie dans le cadre du contrat.
- Q3. Si l'entrepreneur est responsable de déplacer la génératrice ou de la décharger d'un camion pour la poser sur la plateforme, quel est son poids?
- R3. Le poids total de la génératrice, y compris l'enceinte, est de 9 455 kg (20 800 lb).
- Q4. Est-ce que les essais sur place et la mise en service sont compris avec la livraison de la génératrice fournie par le maître de l'ouvrage?
- R4. Le coût d'une visite d'un technicien du fabricant de la génératrice est couvert par le maître de l'ouvrage. La date des essais doit être coordonnée par l'entrepreneur.

Questions sur l'ancienne génératrice

- Q5. Est-ce que Pêches et Océans conserve l'ancienne génératrice ou est-ce qu'elle devient la propriété de l'entrepreneur?
- R5. Pêches et Océans conservera l'ancienne génératrice.
- Q6. Si Pêches et Océans conserve l'ancienne génératrice, jusqu'où devra-t-elle être déplacée?
- R6. L'ancienne génératrice sera déplacée jusqu'à un emplacement d'entreposage sur le site de l'écloserie.
- Q7. Quel est le poids de l'ancienne génératrice?
- R7. Le poids estimé est de 1 365 kg (3 000 lb).
- Q8. Y a-t-il un réservoir de carburant à enlever?
- R8. Oui, il y a un réservoir journalier de 1 200 litres situé dans un local adjacent au local électrique. L'entrepreneur doit également enlever les conduites de carburant existantes et la conduite de mise à l'air libre du réservoir et réparer les traversées de murs. Le carburant sera enlevé, mais le réservoir ne sera pas purgé ni nettoyé. Il incombe à l'entrepreneur de l'éliminer conformément aux normes environnementales de la province et de fournir un certificat d'élimination.



Questions soulevées lors de la visite des lieux

Q9. Est-ce que la base de béton sous l'ancienne génératrice doit être enlevée?

R9. Oui. Elle doit être enlevée et le plancher doit être réparé et mis à niveau.

Q10. Quel type d'alimentation électrique doit être disponible à la fin de la journée de travail?

R10. Il doit y avoir au moins une alimentation de 120 V, 15 A disponible durant la nuit pour alimenter le système de sécurité.

Q11. Il y a une souche d'arbre de 1,2 m de diamètre située au bord de l'emplacement de la plateforme. Doit-on l'enlever ou peut-on la broyer?

R11. L'enlèvement est privilégié, mais le broyage sous le niveau d'excavation précisé est acceptable s'il est possible de démontrer que la plateforme de béton sera suffisamment supportée. Le broyage doit être d'au moins 100 mm sous le niveau du sol pour prévenir les risques de trébuchement.

All other terms and conditions remain the same.